

Pas un sou pour l'apartheid

Solidaire du peuple noir d'Afrique du Sud en lutte,
le MRAP demande des sanctions efficaces
et lance une campagne de boycott

Depuis que le MRAP existe, il lutte contre l'apartheid.

L'une des difficultés qu'il a toujours rencontrées, c'est le silence (ou pour le moins, la réserve) des grands médias, sur ce crime permanent qui ensanglante l'Afrique du Sud. En dehors des grandes flambées de violences - vite évacuées de l'actualité - l'opinion française est restée sous-informée. On a longtemps ignoré, on cache encore les causes, le fonctionnement du système sud-africain.

C'est qu'il y a, comme on dit, un cadavre dans le placard. L'apartheid est la source d'immenses profits. Le rendement des capitaux investis en Afrique du Sud est de 30 % plus élevé que partout ailleurs. Parce que la négation de tout droit à la population noire, sa marginalisation, la répression féroce qui lui est infligée ont pour but d'en faire la main d'oeuvre la meilleure marché du monde.

Ainsi, aujourd'hui même, voit-on s'exprimer, plus que la solidarité avec la révolte du peuple noir, l'inquiétude quant à l'avenir du système qui l'opprime.

Pourtant, les images transmises par la presse et la télé parlent. L'indignation grandit. On doit admettre enfin que des sanctions, jusque-là déclarées "inefficaces", "préjudiciables à la population noire" (et que, pourtant elle réclame), sont l'ultime moyen de faire reculer Pretoria. Mais, ces sanctions, on les veut "mesurées", on les ajourne indéfiniment ("si ça continue, on interviendra plus vigoureusement"). De fait, elles demeurent symboliques, elles ne mettent pas en cause les fondements de l'apartheid.

Le MRAP, fidèle à ses principes, poursuit activement son effort d'information, de mobilisation, en même temps qu'il demande au gouvernement des sanctions vraiment efficaces. Il a pris part cet été à plusieurs manifestations. D'autres se préparent. Il a lancé une campagne de boycott des produits sud-africains vendus en France, qui rencontre de larges échos. Il n'est pas seul. Le mouvement de lutte contre l'apartheid s'amplifie.

De Marignane
à l'île d'Yeu

LES HAINES D'UN ÉTÉ

page 12

(lire nos informations p. 2 à 6)

Pour en finir avec l'apartheid

En France, une mobilisation croissante

Pendant tout l'été, le MRAP est resté mobilisé contre l'apartheid.

Déjà, après la déclaration faite le 31 mai par le Premier Ministre annonçant l'arrêt éventuel des investissements en Afrique du Sud... dans 18 mois à 2 ans, notre Mouvement s'était prononcé une nouvelle fois pour des mesures immédiates. Il s'était notamment adressé (18 juin) au gouvernement et aux groupes parlementaires pour demander des sanctions économiques globales et la ratification par la France de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (1).

Paris et Prétoria

Le 16 juillet, tandis que la répression empire de jour en jour en Afrique du Sud, (l'état d'urgence sera proclamé le 21) le MRAP, dans une déclaration, sous le titre: "Ils s'attaquent même aux morts", dénonce "l'escalade dans l'infamie" qui conduit les dirigeants de Pretoria à "refuser l'inhumation dans la paix et la dignité aux récentes victimes de la répression policière". Il se solidarise avec "les héros inconnus ou célèbres" qui affrontent la police et l'armée de Botha.

Il demande au Premier Ministre français "de mettre en application dès maintenant - et non fin 1987 - l'intention proclamée (...) de prise de sanctions économiques".

Le MRAP intervient le 19 juillet auprès des parlementaires pour proposer qu'un débat ait lieu "sur la mise en application de toute urgence des recommandations de l'ONU pour un boycott de l'Afrique du Sud", économique, financier, nucléaire, culturel et sportif.

Le président de l'Assemblée Nationale, M. Louis Mermaz, répond le 2 août: "Votre demande me paraît pleinement justifiée, en raison de l'extrême gravité des événements qui se déroulent dans ce pays. Mais, comme vous le savez, un tel débat ne pourrait se tenir que consécutivement à une déclaration du gouvernement, conformément au règlement de l'Assemblée Nationale. J'adresse donc copie de votre lettre à M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement".

Le président du groupe socialiste écrit que les propositions du MRAP seront soumises "pour examen et décision à l'un de nos prochains bureaux". Le groupe communiste annonce le dépôt d'une proposition de loi pour des sanctions globales contre l'Afrique du Sud.

Le 28 juillet, après la décision du Premier Ministre d'arrêter dès maintenant les nouveaux investissements, et le vote, au Conseil de Sécurité, de la résolution proposée par le Danemark et par la France, le MRAP se félicite de ces dispositions. Pourtant, sur

la base de leur analyse détaillée, il regrette leur caractère limité, par rapport à l'importance de l'implication française dans la stratégie économique de l'Afrique du Sud.

Le 19 août, c'est la conférence de presse organisée par le MRAP, avec les représentants en France de l'ANC et de la SWAPO, les mouvements de libération d'Afrique du Sud et de Namibie. Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement, expose le point de vue du MRAP sur la situation et insiste, comme Dulcie September (ANC) et Tuliameni Kalomoh (SWAPO) sur la nécessité de sanctions rigoureuses. Il annonce le lancement d'une campagne de boycott par les consommateurs des produits sud-africains vendus en France. Deux semaines plus tôt, le 6 août, le MRAP s'était adressé aux trois chaînes de télévision pour demander que cesse la publicité en faveur des oranges Outspan.

Information

Pour obtenir un débat parlementaire approfondi, (n'y en a-t-il pas eu un, par exemple, au Congrès américain), pour des sanctions capables d'ébranler le système d'apartheid, les comités locaux du MRAP interviennent auprès des députés et sénateurs dans leurs circonscriptions.

Pour sensibiliser l'opinion, ils organisent des assemblées d'information, des projections de films, des débats dans les villes, les entreprises, et, bientôt, les établissements scolaires.

Ils distribuent abondamment

les tracts sur le boycott, apposent sur les murs affiches et autocollants. Ils diffusent le badge "Apartheid stop".

Le besoin d'information des militants eux-mêmes se faisant sentir pour mieux répondre aux besoins, **UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR L'APARTHEID A ÉTÉ DÉCIDÉE PAR LE BUREAU NATIONAL. ELLE SE TIENDRA À PARIS LE DIMANCHE 6 OCTOBRE. D'AUTRES "JOURNÉES" DÉCENTRALISÉES AURONT LIEU ENSUITE DANS PLUSIEURS RÉGIONS.** Toutes seront ouvertes à l'ensemble des adhérents et aux sympathisants intéressés (2).

Manifestations

Le MRAP était partie prenante de toutes les manifestations contre l'apartheid qui ont eu lieu à Paris cet été.

Il a envoyé une large délégation, conduite par Charles Palant, membre de la présidence, au rassemblement appelé par la C.G.T. le 17 juillet, devant la Bourse du Travail. Il était également présent, le 24 juillet, à la manifestation mensuelle devant l'ambassade d'Afrique du Sud, avec le MAA et SOS-Racisme. Avec les Rencontres nationales contre l'apartheid, il a pris part, le samedi 24 août, à une après-midi d'information et d'animation devant le Centre Georges Pompidou.

Surtout, il faut souligner l'importance de la manifestation contre les importations de charbon le 27 août, qui a commencé par un rassemblement devant le siège de l'A.T.I.C. (Association Technique de l'Importation Charbonnière), rue

de Longchamp, et s'est achevée, après un défilé, au Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme, place du Trocadéro. Cinq mille participants: c'était, depuis la protestation qui a suivi le massacre de Soweto, la plus puissante démonstration parisienne contre l'apartheid. Albert Lévy représentait le MRAP dans la délégation qui a été reçue par le président de l'A.T.I.C., M. Hubert Dubedout. C'est lui qui a lu le message de solidarité adopté par la foule des manifestants à l'intention des militants sud-africains qui devaient, le lendemain, effectuer une marche vers la prison de Nelson Mandela, près du Cap.

Le 28 août, nouvelle manifestation devant l'ambassade sud-africaine. Anne-Marie Dumas, secrétaire nationale, prend la parole au nom du MRAP.

A signaler également les délégations qui se sont rendues le 20 août, (à l'appel, entre autres, du MRAP) à l'ambassade d'Afrique du Sud, pour demander que soit épargné le jeune Benjamin Moloïsé, accusé du meurtre d'un policier raciste, et dont la pendaison à Pretoria était annoncée pour le lendemain (3). Dans la nuit, on apprenait que

SIX HEURES CONTRE L'APARTHEID

A l'initiative des Rencontres nationales contre l'apartheid, et avec le concours de nombreuses organisations, dont le MRAP, se préparent, toujours devant cette forteresse du racisme, au 59 Quai d'Orsay, **SIX HEURES CONTRE L'APARTHEID, LE VENDREDI 11 OCTOBRE, À PARTIR DE 17 HEURES.** Des chanteurs, des acteurs se produiront sur un podium; sur le trottoir longeant le quai de la Seine, des tables offriront une documentation abondante; des militants, des personnalités, portant à tour de rôle des pancartes, défilent en permanence. Ce sera la **JOURNÉE NELSON MANDELA**, illustrée par une très belle affiche d'Ernest Pignon-Ernest, s'inscrivant dans la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques d'Afrique du Sud.

L'exécution était reportée au 30 septembre, pour permettre un ré-examen de l'affaire.

Le 19 septembre à 20 heures aura lieu un meeting de la SWAPO, à la Bourse du Travail, 85 rue

Dans la série "Les Dossiers du MRAP"

vient de paraître

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Un dossier de 65 pages.

PVP: 30 Frs. Remise aux Comités locaux.

Charlot. Un représentant du MRAP prendra la parole.

Le 26 septembre, est prévue, à l'initiative d'associations d'étudiants, et avec la participation du MRAP, une marche de la place Saint-Sulpice à l'ambassade d'Afrique du Sud. C'est là qu'aura eu lieu la veille, le rassemblement désormais régulier du dernier mercredi de chaque mois.

LE BOYCOTT

La campagne de boycott des produits sud-africains vendus en France, lancée par le MRAP a suscité aussitôt un vif intérêt. 10.000 tracts, donnant une liste (non exhaustive) de ces produits et des firmes françaises les plus engagées dans le système d'apartheid ont été épuisés en quelques jours. D'édition en édition, la liste s'allonge et se précise, grâce aux indications que font parvenir des consommateurs et leurs associations.

Il est intéressant de noter que, comme nous l'avions demandé, la Régie Française de Publicité et TF1 ont annulé la diffusion d'une série de spots publicitaires, déjà prêts, pour les oranges Outspan.

Par ailleurs, il convient de saluer les travailleurs du Havre qui, à l'appel de la CGT, ont occupé un navire chargé de charbon sud-africain; les dockers de Rouen qui ont ensuite refusé de le décharger; ceux de Fos-sur-Mer, qui ont occupé et refusé de déléster un autre navire de charbon en route vers l'Italie (où tous les syndicats ont ensemble boycotté pendant une semaine les avions, bateaux et produits en provenance de l'Afrique du Sud ou s'y rendant). A Bordeaux, c'est un navire d'oranges sud-africaines qui a été occupé, et une partie de sa cargaison jetée à la mer.

KYALAMI

Au plan sportif, la mobilisation de l'opinion publique a conduit les dirigeants internationaux du Rugby à écarter l'Afrique du Sud du prochain championnat du monde. Fair play, comme sait l'être M.

LES COMPLAISANCES DE LA CEE

Deux jours avant la réunion du Conseil des Ministres de la Communauté européenne, 12 Mouvements anti-apartheid d'Europe se sont rencontrés à Bruxelles, le 8 septembre, et ont rendu publique une déclaration commune. De France, étaient représentés les Rencontres nationales contre l'apartheid, l'AFASPA, le MAA et le MRAP.

Le texte publié souligne le rôle décisif des pays de la CEE dans l'économie sud-africaine; il précise que la "troïka" (les trois ministres européens) qui s'est rendue récemment en Afrique du Sud "a succombé rapidement aux pressions de Pretoria et a accepté ses conditions". Il observe que "la pratique consistant à rechercher une position commune aux Etats de la Communauté européenne à propos de l'Afrique australe, a permis de bloquer les mesures effectives".

Sont énumérées ensuite une série de dispositions qui permettraient d'isoler réellement l'Afrique du Sud raciste.

On sait comment cette analyse a été confirmée le 10 septembre, lorsque le refus de la Grande-Bretagne a fait échouer l'adoption de sanctions collectives. On ignore aujourd'hui si les neuf pays qui ont voté pour ces sanctions entendent les appliquer; tout comme d'ailleurs celles du Conseil de Sécurité, qui ne sont pas "obligatoires". Certaines pourraient représenter un léger pas en avant par rapport aux mesures annoncées par les Etats-Unis ou la France. Mais les réactions de Pretoria démontrent que les unes et les autres sont trop minimes, trop fragmentaires, pour faire fléchir les criminels racistes. L'apartheid n'est pas frappé au coeur.

Ferrasse avec ses "bons amis" de Pretoria, ils ont permis aux tricheurs racistes de dire qu'ils "se retireraient" de leur propre gré.

La Fédération internationale du Sport automobile, elle, avait cru pouvoir aider M. Botha et les siens, en avançant d'un mois la date du Grand Prix d'Afrique du Sud, qu'elle a fixée au 19 octobre. Mais elle a été prise de vitesse par les événements et la montée de l'indignation.

Le MRAP, pour sa part, est intervenu auprès du ministre français de la Jeunesse et des Sports; de la Fédération internationale et de la Fédération française; des responsables de Renault et de Ligier. Il a écrit aux pilotes Alain Prost et Jacques Lafitte... Les prises de position du ministre, de la direction Renault, le refus de pilotes d'autres pays (Suède, Finlande, Autriche, Brésil) s'ajoutant aux déclarations des pilotes français, la décision enfin des syndicats australiens de ne pas décharger, pour l'épreuve suivante, les véhicules qui viendraient de Kyalami - tout cela mettait en

cause le déroulement du Grand Prix et du Championnat du monde.

Depuis plusieurs années, le MRAP demandait la suppression de cette épreuve. Alors que le sport amateur avait déjà clairement rompu dans de nombreuses disciplines avec l'Afrique du Sud et que celle-ci était exclue des Jeux Olympiques, c'est la première fois qu'un tel mouvement se produit dans le domaine du sport professionnel.

POUR DE VRAIES SANCTIONS ECONOMIQUES

Les progrès accomplis dans la dernière période résultent avant tout de la lutte menée sur place, avec héroïsme et lucidité, par le peuple sud-africain - toutes origines confondues - contre le régime d'apartheid. Devançant les mesures des gouvernements, des banques, des entreprises réduisent (ou camouflent) leur participation au système, parce que le pays n'est plus aussi "sûr".

Des efforts désespérés sont entrepris un peu partout pour

tenter de sauver l'essentiel, serait-ce au prix de quelques concessions... Mais c'est un véritable changement que réclament les anti-racistes: l'égalité, la démocratie pour tous les habitants de l'Afrique du Sud.

L'aide qu'attendent de l'extérieur ceux qui risquent chaque jour leur vie pour la liberté, c'est l'organisation généralisée de véritables sanctions économiques, qui briseraient les reins à l'apartheid. Ici, l'action continue pour les obtenir.

(1) Cette convention, votée par l'ONU en 1973, ratifiée par 86 pays membres, est déjà entrée en application.

(2) Renseignements au siège national du MRAP (806.88.00) ou auprès des comités locaux.

(3) Un peu avant, des jeunes de SOS-Racisme, qui avaient occupé le siège de la compagnie aérienne sud-africaine, avenue de l'Opéra, étaient brutalisés par la police; plusieurs d'entre eux, conduits dans un commissariat, se sont plaints d'injures et ont signalé avoir vu des inscriptions racistes. Le MRAP a élevé une vive protestation contre ces comportements policiers.

LE MRAP PRESENT A NAIROBI ET A TUNIS

Dans le cadre de la clôture de la Décennie de la Femme qui s'est tenue à Nairobi du 10 au 26 juillet dernier, Rose Michalowicz, représentante permanente du MRAP à l'ONU (Genève) a participé au Forum des ONG. Au nom du MRAP, elle est intervenue sur le problème de l'apartheid et a tissé de solides liens d'amitié avec bon nombre de femmes mandatées par des organisations africaines.

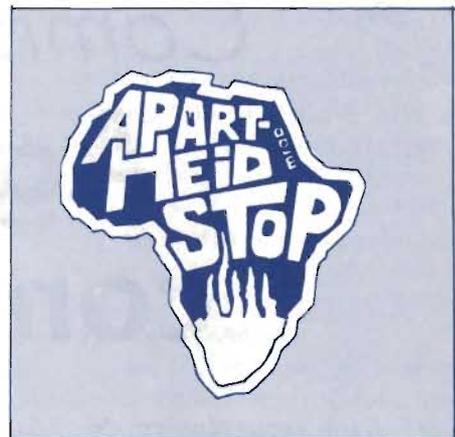
Durant la même période de l'été, Roger Bismuth, président de la fédération de la Gironde, de passage à Tunis, a animé un carrefour dans un lycée qui avait choisi pour thème du débat: "Vivre ensemble avec nos différences".

LE BADGE DE LA SOLIDARITÉ

Ce badge découpé sur matière plastique, édité par le MRAP (en 2 couleurs) doit devenir le signe visible de la solidarité avec les hommes, les femmes, les jeunes qui luttent et souvent meurent pour la liberté en Afrique du Sud. Portez-le. Diffusez-le.

L'unité: 10 F. A partir de cent: 6 F l'un.

A retirer ou commander au siège national du MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS, ou auprès des comités locaux.



CE QUE LE MRAP MET A VOTRE DISPOSITION

Pour agir contre l'apartheid, le MRAP met à votre disposition outre le badge ci-dessus:

- **Des affiches** 40cm x 60cm reproduisant le même motif et une affiche "Liberté pour l'Afrique australe". L'unité: 10 F. Tarifs spéciaux pour collages, à partir de cent.

- **Des autocollants**, également illustrés par ce thème, et plusieurs autres (MRAP et MRAP-Solidarité) exprimant le soutien à l'ANC et la SWAPO, la solidarité avec les réfugiés sud-africains dans les pays voisins, ou demandant la libération des prisonniers de l'apartheid. (L'unité: 2F; à partir de cent: 1 F).

- **Des planches de quatre cartes postales** illustrées, détachables, destinées au Président de la République et au Premier Ministre (pour demander des sanctions rigoureuses contre l'Afrique du Sud), à l'ambassadeur d'Afrique du Sud (pour la libération des prisonniers politiques et l'abolition du système d'apartheid), ainsi qu'au MRAP (soutien et demande d'informa-

tions). L'unité 5 Frs; comités locaux 3 Frs.

- **Des cartes postales** avec les portraits de Nelson et Winnie Mandela, pour leur témoigner la solidarité de l'opinion française. L'unité: 3F; à partir de cent: 1F).

- **Des brochures**: "L'apartheid contre le sport". 12 pages. Format 21x29,7. L'exemplaire: 5 F.

- **Des livres**: "Diviser pour régner" (sur les bantoustans), de Barbara Rogers. L'exemplaire: 15 F.

"L'apartheid, le dos au mur" (en français et en anglais), recueil d'affiches de divers pays contre l'apartheid. L'exemplaire: 30 F.

"Soweto. Soleils fusillés", poèmes de Paul Dakeyo. L'exemplaire: 15 F.

Et aussi:

UNE LISTE DES PRODUITS SUD-AFRICAINS VENDUS EN FRANCE ET DE SOCIETES FRANCAISES ENGAGEES DANS LE SYSTEME D'APARTHEID. 3 F les 10 exemplaires.

S'informer pour les frais d'envoi (806.88.00).

Rapport de la Commission internationale Agir résolument contre l'apartheid

Dans son numéro de juin-juillet, **Droit et Liberté** a reproduit la plupart des rapports et résolutions adoptés au Congrès du MRAP, à Pantin, les 8 et 9 juin. Restent les deux rapports de la **Commission internationale**: l'un, de caractère général, sur les principaux problèmes qui préoccupent le MRAP à travers le monde; l'autre, sur la lutte contre l'apartheid. C'est ce dernier que nous publions ci-après, en raison de

l'actualité brûlante. Présenté par Jean-Pierre Rey, au nom des quelque 60 participants aux travaux de la Commission, il a été adopté à l'unanimité en séance plénière. L'autre rapport paraîtra le mois prochain, clôturant ainsi le compte-rendu du Congrès - le nombre de pages dont nous disposons (bien que spécialement accru) ne nous ayant pas permis de le donner en un seul numéro.

LE RÉGIME D'APARTHEID

Redisons aujourd'hui ce qu'est le régime d'apartheid imposé à la majorité de la population d'Afrique du Sud et de Namibie.

Le régime d'apartheid est la seule forme de racisme légalisé existant dans le monde. En Afrique du Sud, la population noire est harcelée, les arrestations arbitraires en vertu de la loi sur la sécurité intérieure se multiplient, les restrictions, le chômage, la misère, la malnutrition sont le lot des Africains.

Les populations sont massivement déplacées vers des réserves - les bantoustans -, le plus souvent sans ressources minérales, sans ressources agricoles.

A ce jour, 10 millions d'Africains ont été déportés.

L'obligation faite aux Africains de prendre la nationalité du bantoustan qui leur est assigné transforme un peuple en étranger dans son propre pays.

Ce régime brise les

familles, dépouille les paysans de leur terre, déracine les populations et prétend interdire toute expression politique, toute liberté, tout espace démocratique aux peuples sud-africain et namibien.

Les dirigeants des associations, des syndicats que la population africaine essaie de créer sont sans cesse menacés.

Les principaux dirigeants du Front Démocratique Uni ont été arrêtés en février dernier et sont jugés pour "trahison", délit passible de la peine de mort en Afrique du Sud.

LE DRAME DES FEMMES

Pensons au drame que vivent les femmes dans ce pays s'efforçant d'éduquer le plus souvent seules, sans ressources, les enfants qui ont survécu aux maladies infantiles.

Pensons à l'automutilation imposée aux femmes noires, obligées d'absorber de dangereux contraceptifs pour pouvoir obtenir

un travail, un taudis pour loger, pour pouvoir inscrire un enfant à ce qui devrait être une école.

L'EXPANSIONNISME SUD-AFRICAIN

Terroriste à l'intérieur, le régime d'apartheid l'est aussi à l'extérieur des frontières de l'Afrique du Sud.

La Namibie, reconnue pays indépendant par la communauté internationale, est une colonie où sont imposées les règles de l'apartheid en violation ouverte des décisions de l'ONU. La Namibie sert aujourd'hui de base d'agression contre la République d'Angola.

Ajoutons qu'il n'est pas de pays jouxtant l'Afrique du Sud qui n'ait eu à subir soit l'intervention de l'armée raciste, soit les destructions et les crimes des bandes armées par Pretoria.

L'Afrique du Sud bafoue ouvertement les droits de l'homme, les droits des peuples et la Communauté internationale.

UN REGIME NON AMENDABLE

Dès lors, est-il raisonnable de dire que ce régime peut être amendé, aménagé par des retouches constitutionnelles successives, que seule la pression morale peut faire céder Pieter Botha et contribuer à l'évolution démocratique du système?

Ce sont des hypothèses que la Commission réunie hier n'a même pas jugé utile d'évoquer car, si tel était le cas, les condamnations répétées de l'ONU dénonçant l'apartheid comme crime contre l'humanité, les condamnations formulées par les représentants des religions du monde et par les humanistes les plus prestigieux auraient dû y suffire.

Par contre, l'analogie entre le régime d'apartheid et le régime nazi n'a pas été contestée.

Il paraît évident que Winnie Mandela, Albertina Sisulu ont en face d'elles les mêmes forces brutales que combattaient, il y a quarante ans, Lucie Aubrac, Danièle Casanova ou Geneviève de Gaulle.

RELEVER LE DEFI

Face à ces défis, face à ces crimes racistes, la Commission a retenu que le MRAP se doit de mener une action encore plus offensive. Nous avons à développer:

- des actions de sensibilisation en multipliant, les manifestations, les expositions, les débats et en y associant largement les mouvements de libération d'Afrique du Sud et de Namibie, ANC et SWAPO.

- le boycott, en établissant et en diffusant largement auprès des associations de consommateurs les produits en provenance d'Afrique du Sud afin de les boycotter.

- des actions de solidarité, en multipliant les collectes de fonds pour l'achat de médicaments et de matériels destinés aux réfugiés dans les pays voisins de l'Afrique du Sud.

- Mais surtout, le MRAP doit continuer ses interventions pour obtenir du gouvernement français

qu'il applique les sanctions globales recommandées par l'ONU, c'est-à-dire l'arrêt des échanges économiques, culturels, sportifs scientifiques, l'arrêt des échanges dans le domaine nucléaire.

A PROPOS DES DECLARATIONS RECENTES

Certes, nous apprécions les souhaits exprimés par M. le Premier Ministre de développer les relations d'amitié avec les peuples sud-africain et namibien.

Doubler le nombre de bourses, actuellement une vingtaine, est un objectif sans aucun doute réaliste: le budget de l'Etat peut absorber cette contrainte financière.

Souhaitons que la France accorde directement son aide aux étudiants réfugiés d'Afrique du Sud.

Cela est plus satisfaisant que d'accueillir et de former les étudiants et chercheurs du régime raciste.

Nous voudrions d'ailleurs dire à ce sujet notre étonnement d'avoir appris que le fils du recteur de l'Université de Bloemfontein, en Afrique du Sud, M. Duplessis, ait pu séjourner un an (en 1984) au Centre de Recherches de l'Ecole des Mines et accéder ainsi à une formation et à des informations d'un grand intérêt scientifique et technique. Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé.

La préoccupation du MRAP, dans la prochaine période, doit être le développement des initiatives en faveur des prisonniers politiques sud-africains, aux femmes emprisonnées ou bannies. Nous pensons notamment à Mmes Albertina Sisulu et Winnie Mandela.

CESSER L'AIDE AUX RACISTES

En exigeant que la France, non seulement cesse d'investir en Afrique du Sud, mais retire ses investissements comme commencent à le faire les universités et certaines entreprises américaines, et dénonce les contrats militaires, cesse de former les techniciens et chercheurs du nucléaire, nous satisfaisons à un impé-

Précisions

On trouvera ci-après quelques précisions complétant le compte-rendu du Congrès du MRAP publié dans le dernier numéro de **Droit et Liberté**:

- Les travaux ont été suivis dans leur totalité par Mme **CARRIE MARIAS**, de l'UNESCO (Division des Droits de l'Homme et de la Paix).

- Parmi les associations représentées, les participants ont salué la délégation de la LICRA, conduite par son Secrétaire Général, **Pierre AIDENBAUM**.

- La délégation du Parti Communiste Français était composée de **Jean-Louis MONS** et **Marie-Thérèse GOUTMAN**, membre du Comité central, **François ASENSI**, député de la Seine-Saint-Denis, et **Jacques ISABET**, maire de Pantin.

Nous prions les uns et les autres de bien vouloir excuser les erreurs ou omissions qui ont été commises.

Par ailleurs, nous avons reçu après la parution de notre mensuel, un message de sympathie de **Pierre BEREGOVY**, ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

ratif moral et nous voulons créer les conditions pour retirer à la minorité raciste les moyens de sa domination, empêcher qu'elle accède à une réelle autonomie scientifique, énergétique et militaire.

Faut-il rappeler que grâce à l'aimable contribution de la France, l'Afrique du Sud, non seulement fabrique une partie de son armement, mais est devenue exportatrice d'armes?

Un autre exemple. le contrat signé par Air Liquide, il y a quelques mois, avec l'Afrique du Sud pour une unité de liquéfaction d'oxygène, nous paraît à ce titre inacceptable. Il permettra à ce pays de développer une technique de gazéification du charbon et d'être moins dépendant au plan énergétique.

L'EFFET PERVERS

Nous voudrions illus-

suite de la p. 7

trer, par un dernier exemple, l'effet pervers des relations économiques de la France avec l'Afrique du Sud.

Nous avons reçu l'extrait d'un contrat de travail que fait signer une grande entreprise multinationale aux employés qu'elle envoie travailler en Afrique du Sud.

Il y est mentionné que l'employé français, blanc naturellement, devra fréquenter des hôpitaux pour blancs, qu'il aura en fait à se conformer aux exigences de l'apartheid.

Ce contrat est à l'évidence une violation du Code du Travail français et sans aucun doute de notre Constitution.

Par conséquent, il nous paraît opportun de poser la question suivante: quels engagements, quels contrats, les sociétés françaises engagées en Afrique du Sud font-elles signer à leurs collaborateurs?

FAIRE GRANDIR LA PROTESTATION

Pour conclure, permettez-moi de renouveler l'appel de la Commission qui s'est réunie hier.

Le MRAP est aujourd'hui le principal mouvement à lutter contre l'apartheid en France. Sa contribution, dans la prochaine période, sera essentielle: multiplions les assemblées, les rencontres, faisons grandir la protestation contre le régime de Pretoria.

Nous avons la certitude que, sous la pression, notre gouvernement pressera le pas pour réduire la distance qui sépare les intentions proclamées des actes.

Mais, d'ores et déjà, nous invitons les comités locaux à contribuer à la souscription nationale lancée par **MRAP-Solidarité** pour l'achat de médicaments et nous aider à financer l'accueil de trois ou quatre enfants sud-africains et namibiens en colonie de vacances cet été.

Le MRAP s'adresse à M. Gorbachev

Le 3 juillet dernier, le MRAP s'est adressé une nouvelle fois aux dirigeants de l'URSS, M. Mikhaïl Gorbatchev, devenu depuis peu Secrétaire Général du P.C.U.S., et M. Andreï Gromyko, élu quelques jours plus tôt Président du Presidium du Soviet Suprême, pour leur poser le problème des "refuzniks". Dans la lettre signée de George Pau-Langevin et Albert Lévy, présidente et secrétaire général du MRAP, on peut lire:

"Après votre élection aux plus hautes fonctions de l'Etat, nous voulons attirer votre attention sur le fait que diverses informations en provenance de l'URSS nous indiquent que de nombreux juifs subissent des préjudices quand ils manifestent leur désir d'émigrer en Israël, et que d'autres font état de difficultés dans les activités religieuses et culturelles auxquelles ils sont attachés.

"Nous savons bien que ce n'est pas le cas de la grande majorité des juifs d'Union Soviétique, mais nous pensons que ces faits sont incompatibles avec les accords d'Helsinki et les pactes internationaux des Droits de l'Homme, dont votre pays est signataire.

"Sans prendre position sur le sionisme, nous pensons que cette idéologie ne saurait être combattue par des mesures administratives, telles que des procès, des privations d'emploi, voire de liberté.

"Nous espérons que l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante permettra une meilleure prise en compte de ces situations pénibles, et que les personnes emprisonnées pour avoir manifesté leur intention d'émigrer en Israël seront rapidement libérées".

Le MRAP a en outre proposé à l'ambassade soviétique à Paris l'organisation d'une "table ronde" avec l'un de ses représentants pour confronter les différents points de vues sur ce problème.

Tirage des bons de soutien

Comme il avait été annoncé, le premier tirage des **Bons de Soutien** du MRAP a eu lieu le 18 juillet. Les souscripteurs bénéficiaires des cadeaux sont:

Frédéric CORNU, de Chilly-Mazarin (91): une semaine en Tunisie pour deux personnes (n° 147.542)

M. ou Mme JESTIN, d'Aubervilliers (93): une semaine en Grèce pour une personne (n° 013.759).

La diffusion des Bons de Soutien se poursuit donc. Si vous en avez reçu, n'oubliez pas, en les réglant, de joindre les talons pour le tirage. Vous aurez ainsi aidé le MRAP à amplifier son action.

Rappelons qu'un nouveau tirage aura lieu le 12 décembre, pour la distribution d'un magnétoscope, d'un micro-ordinateur, d'un week-end à Londres, de jouets, de livres, etc.

Nous rappelons aux aimables acheteurs des Bons de Soutien qu'un deuxième tirage doit avoir lieu le 12 décembre 1985.

Le numéro de Droit et Liberté de Janvier 1986 donnera les résultats intégraux de ce tirage en indiquant avec précision les lots correspondants.

France plurielle

S'il est une des tâches prioritaires du MRAP c'est bien celle d'une éducation à la fraternité. Rien ne sert en effet de s'opposer de façon ponctuelle et spectaculaire au racisme si l'on ne s'évertue pas à servir en même temps l'antidote de l'amitié entre les peuples. C'est cette prise de conscience qui a valu au MRAP de changer le contenu de son sigle près de 30 ans après sa création. En effet, au cours de son histoire, il s'est aperçu que les discriminations les haines, les violences qu'il combattait traduisaient toujours le refus des différences. Alors qu'il affronte depuis ses débuts un lourd héritage de divisions, de concurrences et d'oppositions parfois sanglantes entre groupes humains, son pari est de vouloir voir naître une France sans racisme où l'on reconnaîtra au contraire les différences comme normales, excitantes et fécondes.

Ce n'est l'affaire ni d'un jour, ou d'une année, ni de notre seul Mouvement, et ni la loi ni la contrainte ne sauraient l'imposer. C'est dire, dans le climat créé par des siècles de préjugés et entretenus par des démagogues sans scrupules, la complexité de la tâche. Il ne suffit pas d'asséner des vérités pour convaincre, encore moins de formuler des incantations ou des anathèmes. Il s'agit avant tout d'aller au-devant des gens, de leurs questions, de leurs inquiétudes en argumentant, en désamorçant les préjugés diffus dans la vie quotidienne, en multipliant les informations, en favorisant la connaissance réciproque des êtres humains et de leurs milieux respectifs, en organisant rencontres et échanges au moyen de réunions, de débats, de films d'expositions, de spectacles, de matériel pédagogique de toute sorte. C'est dans ce sens

que va l'action des 250 comités locaux du MRAP dont nous donnons quelques exemples au cours de ces derniers mois.

DES FETES

A Marseille, une fête "**contre le racisme et le fascisme**" organisée par une cinquantaine d'organisations dont le MRAP local a rassemblé des milliers de personnes. Cette manifestation avait pour but de "**montrer que face à la montée du racisme et des idées fascistes dans la région, une autre voie est possible**". De nombreux artistes de toutes origines ont apporté leur concours.

Une fête de "**l'amitié entre les peuples**" pendant 3 jours à Olivioules (Var) avec différents groupes de musiques provençales et étrangères, soirées avec textes et chansons de différents pays, rock, reaggae, exposition peintures et photos.

Une fête "**rencontres internationales, solidarité**" à Lézan (Gard) avec musiques des peuples latino-américains, des textes de Victor Jara, Pablo Neruda, Violette Parra, des percussions d'Afrique Noire et du Maghreb.

Une fête de l'amitié, à Vitrolles (13) organisée par le comité local avec participation de nombreux groupes de chanteurs, danseurs, musiciens des communautés diverses de la cité (yougoslaves, portugais, maghrébins, tziganes). Une large place a été faite à la Nouvelle-Calédonie avec un représentant kanak.

Une "**semaine interculturelle: gens de tous pays**" mise sur pied par le comité local de Pithiviers avec une forte participation des associations et ressortissants des pays de l'immigration.

Un festival de rock contre le racisme à Limoges (87) avec participation de neuf groupes locaux et interventions d'associations antiracistes.

RENCONTRES CINEMATOGRAPHIQUES

A Lunel, six films récents et de grande qualité (dont le "Thé au harem d'Archimède") sont projetés plusieurs fois et à des heures différentes dans le cadre des "**Rencontres méditerranéennes**" organisées par le MRAP, l'ASTM, le CLIME et la MJC. Les spectateurs ont discuté dans de longs débats avec les réalisateurs et les associations organisatrices.

En Avignon, pendant plus d'un mois à l'initiative du MRAP et d'UTOPIA, le "**Festival Méditerranéen**" a projeté 18 films représentant 13 des pays qui bordent la Méditerranée. Débats animés par le MRAP.

REUNIONS DE REFLEXION

Sur le thème "**la lutte antiraciste, quelle(s) action(s) aujourd'hui**" diverses associations ont participé à une après-midi de réflexion organisée par le comité local du MRAP de Brest.

Participation du MRAP à "**la Quatrième Université d'Été homosexuelle**" où les interventions de notre représentante - Baya Jurquet, présidente de la fédération des Bouches-du-Rhône - ont permis de rappeler la réflexion de notre Mouvement et sa position sur les discriminations subies par certaines personnes à cause de leur mode de vie.

"**Première Université du MRAP sur le racisme**"

(voir encadré page 11)

(suite page 10)

(suite de la page 9)

DROIT DES TSIGANES ET GENS DU VOYAGE

A Verneuil-en-Halatte (Oise) des représentants de la fédération du MRAP s'affrontent à la municipalité dans une manifestation où les élus marchent contre les nomades. Un des responsables du MRAP qui demandait une aire de stationnement pour les intéressés reçoit du maire cette réponse...très démocratique: "Monsieur, si je n'étais pas maire de la commune, j'aurais bien envie de vous jeter dans les champs". Sans commentaires!

NOUVELLE-CALÉDONIE

A Valence et à Orléans, à l'initiative du MRAP, ont été organisées des soirées et conférences-débats sur la situation dans ce territoire d'outre-mer et les droits du peuple kanak.

Il conviendrait de mentionner aussi la tenue de nombreux stands du MRAP au cours des fêtes organisées traditionnellement en juin et juillet par les partis et syndicats. C'est une façon pour le MRAP de se faire connaître et d'informer un public nombreux sur son action locale.

Tout cela n'est qu'un aperçu du travail fantastique accompli par les comités locaux et trop peu souvent mis en valeur par la grande presse et les médias en général. Sans doute, s'il faut penser au relais médiatique pour faire prendre conscience au plus grand nombre de la richesse des différences, il serait en même temps naïf et irresponsable de croire que seule une action à grand renfort de publicité médiatique pourrait changer les mentalités. L'un ne va pas sans l'autre.

C'est par une action quotidienne d'éducation à la différence et contre les situations génératrices de racisme à travers un travail lent, patient et persévérant sans ostentation ni tapage que se construit, avec toutes les associations concernées, la France plurielle de tous les jours. Les prochains numéros de **Droit et Liberté** en rendront compte de façon aussi détaillée que possible.

LE RACISME EN JUSTICE

MUSTAPHA (Gannat): La Cour d'Appel de Bourges a relaxé, le 30 mai 1985, Alain Vallon du délit de provocation à la haine, pour lequel il avait été condamné en première instance, puis par la Cour d'Appel de Riom, dont l'arrêt avait été cassé en décembre 1984 (cf. DL février 85).

Rappelons que Vallon avait publié la lettre à Mustapha, en octobre 1983, dans son bimensuel "Le Chardon".

PROVOCATION: Un élu de la commune d'Annoeulin, André Terrier, a été condamné le 6 juin 1985 par le Tribunal de Grande Instance de Lille pour avoir proféré des injures antisémites à l'égard d'un groupe de manifestants réunis lors d'une représentation de ballets soviétiques.

10.000 F d'amende, 1 F de dommages et intérêts pour la LICRA, partie civile.

OLIVIER D'ORNESSON: Ce parlementaire européen, élu sur la liste du Front National, avait tenu au cours d'un meeting public les propos suivants: "L'espace européen est en train de devenir un espace habité par toutes autres sortes de races que ces vieilles races qui ont fait l'Europe; nous ne voulons pas que notre pays soit livré à une immigration insaisissable (...) Notre pays est colonisé par d'autres races que la nôtre".

Le Parquet de Pontoise a classé la plainte du MRAP contre ces propos, "les faits lui paraissant insuffisamment caractérisés" (10 juin 1985).

RELAXE: L'abbé Chavoutier, auteur d'un article injurieux à l'égard de la direction (composée de Juifs) de la Société Fusalp, avait été condamné pour provocation à la haine par le Tribunal de Grande Instance de Chambéry (cf. DL février 1985).

Saisie en appel, la Cour de Chambéry l'a déclaré non coupable (10 juin 1985).

MINUTE-PRÉSENT: Les jugements de la 17ème Chambre correctionnelle de Paris du 6 décembre 1984, qui avaient débouté le MRAP de deux plaintes contre ces publications (cf. DL janvier 1985), ont été confirmés par la Cour d'Appel le 13 juin 1985.

"APPEL A TOUS": Ce tract diffusé à Garches pendant la campagne pour les élections européennes de 1984, constituait un appel au mépris et à la haine à l'égard de la communauté immigrée, de Français de confession israélite et de toutes personnes aux noms à consonance étrangère. Signé du Front National, il invitait le lecteur à voter J.M. Le Pen. Le MRAP avait déposé plainte en août 1984.

Le Parquet de Nanterre, alors qu'il estimait que le tract relevait bien de l'application de la loi du 1er juillet 1972, a cependant classé cette plainte faute d'avoir pu en identifier les auteurs (14 juin 1985).

AFFAIRE BARBIE

M. Riss, Premier juge d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Lyon, a rendu le 30 juillet 1985 son ordonnance dans l'information suivie contre Klaus Barbie.

Six associations d'anciens combattants et de déportés ont fait appel de cette ordonnance lui reprochant en particulier la distinction opérée entre les crimes commis contre les résistants, qualifiés de "crimes de guerre" et donc prescrits, et les "crimes contre l'humanité", imprescriptibles.

Le MRAP a également interjeté appel de l'ordonnance sur ce point et sur la différence de qualification des événements d'Izieu: les mêmes faits sont en effet qualifiés d'enlèvement, détournement et déplacement pour les mineurs arrêtés le 6 avril 1944 dans le foyer d'Izieu, alors qu'ils sont intitulés déportation en ce qui concerne les adultes.

CARNET

NOS DEUILS

Deux deuils ont frappé nos camarades du Comité d'Ivry:

- le 17 juillet, la mère de Jeannine Cuinat-Tripoteau - membre du Bureau National - s'éteignait à l'âge de 90 ans, après une longue hospitalisation;

- le 5 août, est décédé un des membres les plus anciens du Comité, Maurice **DUCREUX**.

En dépit de la période de vacances, une foule nombreuse s'est rassemblée le 8 aux obsèques, à l'église d'Ivry-Port. Bertrand Bary représentait le Secrétariat National.

Plusieurs témoignages ont été donnés de l'action et du rayonnement de Maurice. Il s'est consacré beaucoup aux questions d'urbanisme et de logement. Son engagement au MRAP synthétise son combat contre toutes les exclusions, animé par une profonde foi chrétienne, et une présence attentive aux personnes.

X X X

Nous avons appris également le décès de Germaine **JURQUET**, mère de Jacques Jurquet, militant du MRAP à Marseille, et belle-mère de Baya Jurquet, présidente de notre comité local dans cette ville. Elle était elle-même membre du MRAP. Sous l'occupation, elle avait caché quatre enfants juifs, les soustrayant ainsi au génocide. Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

Le 6 septembre 1985, après une longue et douloureuse maladie, s'est éteinte Sonia **BEDIC**, belle-soeur de Marijan Krmar, responsable du comité local de Nanterre et secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine. Nous disons à ses trois enfants, à notre ami Marijan, à sa femme Mira et à toute leur famille notre profonde sympathie et notre sincère amitié.

Jacqueline VICTOR-BRAUNER

Nous avons appris avec émotion le décès de Jacqueline **VICTOR-BRAUNER**, membre de longue date du Comité d'Honneur du MRAP. Elle avait à maintes reprises manifesté son soutien à notre action. Lors de plusieurs expositions-ventes du MRAP, elle avait offert des oeuvres de Victor Brauner.

Se voulant fidèle à notre idéal par-delà la mort, elle laisse un legs, qui ira à MRAP-Solidarité. Le souvenir de sa discrète et profonde sympathie restera présent dans nos mémoires.

Madeleine JACOB

Journaliste pendant près de 50 ans, Madeleine **JACOB** était connue et admirée pour ses reportages et chroniques judiciaires, publiés successivement dans une dizaine de journaux et magazines depuis 1923, avec une interruption sous l'occupation. Dans ses compte-rendus des procès antinazis de l'après-guerre - ceux de Pétain et d'Eichmann, celui de Nuremberg - et d'autres, où étaient en cause les valeurs démocratiques et humaines, elle n'hésitait pas à prendre parti pour les défendre, avec toute sa fougue et son immense talent. Elle avait maintes fois exprimé son dégoût du racisme lors de procès intentés par le MRAP, qu'elle suivait encore fréquemment après sa retraite, qui ne l'avait pas éloignée des prétoires. C'est avec une peine profonde que nous avons appris sa disparition.

UNIVERSITE D'ETE

Organisée par le MRAP du 9 au 13 juillet 1985 au CIEP de Sèvres, cette première Université sur le racisme et l'éducation à la Différence a connu un vif succès.

De l'avis des 25 participants l'expérience est à renouveler.

Quatre fiches apportent une synthèse sur 4 thèmes principaux.

FICHE N° 1 : ACTIONS DE FORMATION EN SITUATIONS SIMULEES ET (OU) DIFFEREES- (l'écoute; la relation d'aide; le respect, la reconnaissance de l'autre pour l'instauration du dialogue au sein de la classe).

FICHE N° 2 : DEFINITIONS; EVALUATION DES SITUATIONS; ACCES AU BILINGUISME POUR TOUS.

FICHE N° 3 : L'ECOLE ET L'EDUCATION ANTIRACISTE (rôle de l'école; l'éducation antiraciste; l'ouverture de l'école; les moyens; les méthodes).

FICHE N° 4 : SENS ET CONTENU DE L'EDUCATION CIVIQUE (connaissance des institutions nationales et internationales; étude et place de la Déclaration des Droits de l'Homme dans l'éducation civique; vie scolaire).

Ces fiches peuvent être obtenues au siège du MRAP moyennant la somme de 10 Frs (frais d'envoi inclus).

DIFFERENCES: OCTOBRE 1985

Le dossier du mois:

LES PROTESTANTS EN FRANCE

à l'occasion du tricentenaire de la révocation de l'Edit de Nantes.

EN BREF

16 juillet. Une délégation du MRAP conduite par Charles Palant représente le Mouvement à la manifestation commémorant la rafle du Vel d'Hiv.

28 juillet. Communiqué-déclaration du MRAP suite à l'initiative française concernant l'Afrique du Sud.

20 juillet. René Mazenod intervient au nom du Secrétariat national à la manifestation de Marignane suite à l'assassinat de Laïd Meghit.

24 juillet. Une forte délégation du MRAP conduite par Charles Palant participe au rassemblement mensuel devant l'ambassade d'Afrique du Sud.

30 juillet. Lettre à tous les membres du Comité d'Honneur leur demandant d'intervenir auprès du Premier Ministre pour un débat parlementaire sur le boycott de l'Afrique du Sud.

6 août. Courrier adressé à Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, Hervé Bourges, président de TF1, Jean-Claude Héberlé, PDG d'A2, André Holleaux, président de FR3 et au Président-Directeur Général de la RFP leur demandant de supprimer la publicité télévisée en faveur des pamplemousses Outspan.

15 août. Télégramme à l'ANC (TD212) à la suite du décès de Florence Mpocho, responsable des femmes de l'ANC.

31 août. George Pau participe au nom du MRAP à l'Université d'Eté du MRG où elle intervient sur le problème de l'emploi et des travailleurs immigrés, et du rôle des médias dans ce domaine.

5 septembre. Lettre à Raymond Forni, membre du Comité d'Honneur du MRAP, pour le féliciter de sa nomination à la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et lui demander un rendez-vous.

Les haines d'un été

On s'imaginerait que durant le temps des vacances où l'on en profite généralement pour décompresser "tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil". Article inconnu des racistes qui, en France, n'ont pas désarmé pendant les mois de l'été et ont entretenu, cette année encore, la haine, la violence et la mort.

En **Juin**, c'est Mohamed ben Djemaa qui a été blessé à Carpentras dans la nuit du 9 vers 20h.30. Quelques jours après, c'est un charpentier tunisien de 31 ans, Aïssa Gaida, qui trouve la mort par balle de 22 long rifle, à Nîmes. Le 20, en gare de Gagny (Seine-Saint-Denis) 3 jeunes d'origine algérienne, sont blessés par balle de revolver après avoir été insultés par leur agresseur - un policier en civil. En **Juillet**, le 8 du mois, c'est Mme Micheline Koubi, 38 ans, originaire d'Afrique du Nord, qui est frappée et injuriée par des policiers dans le 11e arrondissement de Paris. Le soir du 14 où la France entière célébrait la liberté, l'égalité, la fraternité, Laïd Meghit, ouvrier algérien de 30 ans, père de 2 enfants, en attente d'un troisième, est lâchement assassiné à Marignane alors qu'il rentrait chez lui après le feu d'artifice.

Dans la même nuit, un ancien harki de nationalité française, M. Tayeb Bensoltane, restaurateur à Nice, a été frappé et insulté par des policiers pour soi-disant...tapage nocturne. Le 20 juillet, à l'île d'Yeu, vingt jeunes de Bondy (Seine-Saint-Denis) de diverses origines ethniques, en stage de voile sur l'île, sont contraints d'écourter leurs vacances après avoir subi une nuit de racisme, comme leurs camarades maghrébins de Pantin chassés de Belle-Ile l'an dernier à pareille époque. En **août**, commentent les exactions des "hooligans" du PSG en déplacement à Auxerre, Laval, Nice, Le Havre, avec leurs

inscriptions et leur salut nazis. Le 20, ce sont 24 militants de SOS-Racisme qui subissent des violences policières alors qu'ils occupaient pacifiquement le siège de la compagnie d'aviation sud-africaine pour protester contre l'apartheid. Début **septembre**, à la suite de la mort tragique d'un des jeunes, la Paternelle, cité populaire de la banlieue marseillaise, est le théâtre de heurts violents entre policiers et jeunes de tous pays qui y habitent. A Angers, le lendemain, une dizaine d'étudiants noirs se voient refuser l'entrée dans une discothèque, refus accompagné de projection de gaz lacrymogènes et de coups de fusils.

Partout, le MRAP est intervenu donnant aux événements une **dimension locale, départementale ou nationale**. Il a pris contact sur place avec les victimes et leurs familles, a organisé des manifestations souvent importantes (3.000 personnes à Marignane), dans la majorité des cas il a saisi la justice. Il a demandé en outre au ministre de l'Intérieur que "**des mesures d'urgence soient prises pour assurer la sécurité de tous et particulièrement, en cette période de l'année, celle des personnes directement visées par les tueurs racistes**" et que "**des sanctions sévères (soient appliquées) contre toute expression de racisme dans la police**".

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris
Téléphone : 806.88.00
CCP 9 239-81 Paris

Directeur de la publication
René Mazenod

Maquette
Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction
Monique Khellaf

Comité de rédaction
Bertrand Bary, Gérard Coulon
René Mazenod

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimerie de Montligeon (61)